

BOURSE A - Passage accéléré de la maîtrise au doctorat / BOURSE B – Accès direct du baccalauréat au doctorat Formulaire à compléter par l'étudiante, étudiant, par la directrice ou le directeur de recherche et par l'unité académique du programme doctoral.

L'unité^a doit transmettre le formulaire de candidature dont le lien se trouve plus bas à esp-bourses@esp.umontreal.ca, en mettant en copie conforme la directrice ou le directeur de recherche, la ou le responsable de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

CRITÈRES À RESPECTER – SUJETS À VÉRIFICATION PAR LES ESP

- 1) La candidate ou le candidat doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet.
- 2) La candidate ou le candidat doit s'inscrire à temps plein dans un programme régulier, incluant une cotutelle de thèse dans le cas du doctorat.
 - À noter que les suspensions ne sont pas permises, mais une interruption pour des raisons de "congé parental" ou de "maladie", avec certificat médical à l'appui peut être acceptée.
- 3) **Bourse A** : l'étudiante, étudiant doit s'être inscrit **pendant 3 trimestres à la maîtrise en recherche avec mémoire en statut plein temps sans avoir débuté son 4^e trimestre.**
Bourse B : réservée à la candidate, au candidat qui a complété un baccalauréat dans un établissement universitaire canadien et qui ne s'est inscrit à aucun cours ou à un autre programme entre le baccalauréat et le doctorat.
- 4) Il est de la responsabilité de l'étudiante ou étudiant de signaler aux ESP toute autre bourse obtenue pendant la période de validité d'une bourse A ou B (organisme subventionnaire québécois ou canadien, fondation ou société externe, département, etc.) Les ESP informeront alors l'étudiante, étudiant du montant maximum de la bourse A ou B qu'il pourra recevoir en surplus de son autre bourse, **la valeur des bourses reçues ne devant pas dépasser 31 000\$** par année académique. Il est à noter que les bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiantes et étudiants internationaux provenant du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la Bourse d'exemption de l'UdeM ou de fonds internes ne sont pas considérés dans le plafond de 31 000\$. Mais surtout, les étudiantes et étudiants qui obtiennent une bourse d'études supérieures du Canada de niveau doctoral ou une bourse d'études supérieures du Canada Vanier ne pourront bénéficier du renouvellement de leur bourse A ou B.

| A. IDENTIFICATION DE LA BOURSE | | | |
|--|-------------------------------------|---|---|
| Bourse A - Passage accéléré de la maîtrise au doctorat | | | |
| Bourse B - Accès direct du baccalauréat au doctorat | | | |
| Première demande de bourse (<i>Identifier le trimestre et l'année de début de la bourse : Automne _____ Hiver _____ Été _____</i>) | | | |
| Renouvellement de la bourse | | | |
| <i>(Identifier le trimestre et l'année de début de du renouvellement de la bourse : Automne _____ Hiver _____ Été _____</i> | | | |
| <i>(Une lettre de la directrice ou du directeur de recherche qui fait état de l'avancement des travaux est nécessaire)</i> | | | |
| B. DONNÉES ACADÉMIQUES | | | |
| Titre du programme doctoral : _____ | | N° du programme doctoral : _____ | |
| Moyenne de la maîtrise : _____ | | Moyenne du baccalauréat : _____ | |
| Durée prévue du doctorat : _____ | | <i>(La durée normale prévue des études ne devrait pas dépasser 4 ans au doctorat)</i> | |
| (Nombre d'années) | | | |
| C. ENGAGEMENT FINANCIER (directeur de recherche, unité/faculté et organismes externes) | | | |
| - Indiquer le montage financier offert par l'unité académique et la directrice ou le directeur de recherche à l'étudiante, étudiant durant ses études au programme de doctorat. | | | |
| - La candidate ou le candidat doit avoir présenté au moment de l'admission ou s'engager à faire peu après, une demande de bourse à un organisme externe. L'étudiant a-t-il déjà présenté une demande de bourse à un organisme externe ? Lequel ? | | | |
| Unité/Faculté et Organismes externes (Ex. : Nom unité, FRQ, fondation, etc.) | Montant demande (Ex. : 20 000\$) | Montant obtenu (Ex. : oui, en attente, etc.) | Trimestre début bourse (Ex. : A22, H23, E23) |
| 1) _____ | _____ | _____ | _____ |
| 2) _____ | _____ | _____ | _____ |
| 3) _____ | _____ | _____ | _____ |
| D. IDENTIFICATIONS | | | |
| CANDIDATE, CANDIDAT : _____ | | _____ | |
| (Nom) | | (Prénom) | |
| DIRECT. DE RECHERCHE : _____ | | _____ | |
| RESP. DE PROGRAMME : _____ | | (Date de la demande: JJ/MM/AAAA) | |

N.B. 1. La candidate, le candidat et la directrice, le directeur de recherche doivent prendre connaissance des exigences à remplir et les respecter.

2. Les ESP communiqueront, à la fin de chaque mois, la décision aux différentes personnes identifiées sur ce formulaire lorsque toutes les notes seront au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant.

^a Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié, ni un programme d'études.